

NOUVELLE PRISON EN NOUVELLE-CALÉDONIE : ENFIN UNE PERSPECTIVE !

Lorsque l'abandon du projet de nouvelle prison en Nouvelle-Calédonie a été annoncé, beaucoup pensaient que tout était perdu.

L'UFAP UNSa Justice CP Nouméa a fait un autre choix, celui de ne jamais abandonner.

Depuis 2025, nous avons porté sans relâche la voix des personnels pénitentiaires :

- Mobilisations sur le terrain.
- Interventions auprès de la Direction Interrégionale.
- Rencontres avec les parlementaires et les autorités.
- Déplacements jusqu'en Hexagone afin de défendre la situation dramatique du Centre Pénitentiaire de Nouméa auprès du ministère de la Justice.

Nous avons dénoncé une réalité que personne ne pouvait plus ignorer :

- Établissement vétuste.
- Surpopulation carcérale.
- Conditions de travail devenues inacceptables.
- Insécurité permanente pour les personnels.

Le lancement des études préalables est une première étape importante, **mais nous resterons extrêmement vigilants.**

L'UFAP UNSa Justice CP Nouméa sera pleinement impliquée dans ce projet et veillera à ce que les engagements pris par le Garde des Sceaux se concrétisent réellement.

Il n'est plus question de **promesses sans lendemain**. Les personnels attendent désormais des actes, **un calendrier précis et la construction effective d'une nouvelle prison répondant aux exigences de sécurité** et aux besoins de l'administration pénitentiaire en Nouvelle-Calédonie.

Nous voulons une prison moderne, sécurisée, adaptée aux réalités de la Nouvelle-Calédonie et pensée autant pour les agents que pour les missions de demain.

Notre priorité reste l'urgence : l'audit du Centre Pénitentiaire de Nouméa.

L'annonce d'une future prison est essentielle. **Mais elle ne règlera pas les difficultés auxquelles les personnels sont confrontés aujourd'hui.**

C'est pourquoi **L'UFAP UNSa Justice CP Nouméa** maintient avec la plus grande fermeté sa demande d'un audit d'urgence du Centre Pénitentiaire de Nouméa.

Cet audit indispensable est **la seule démarche permettant d'identifier objectivement les besoins réels de l'établissement**, de revoir son organisation, ses effectifs, son fonctionnement et les moyens nécessaires.

En attendant la construction de la nouvelle prison, **cet audit constitue notre priorité absolue**. Parce qu'il est aujourd'hui **la seule garantie pour renforcer durablement la sécurité des personnels, des intervenants et de l'établissement**.

Tous les personnels doivent être entendus.

Notre combat ne concerne pas uniquement les personnels de surveillance.

L'UFAP UNSa Justice CP Nouméa continue également de défendre avec la même détermination :

- Les personnels administratifs, dont les services fonctionnent sous forte tension.
- Les personnels techniques, indispensables au fonctionnement quotidien de l'établissement.
- Les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP), qu'ils exercent en milieu fermé ou en milieu ouvert.

La nouvelle prison représente un immense espoir. Mais **tant que les collègues continueront à travailler dans les conditions actuelles, notre mobilisation restera entière.**

L'UFAP UNSa Justice CP Nouméa poursuivra son engagement jusqu'à l'obtention :

- D'un audit immédiat du Centre Pénitentiaire de Nouméa.
- De moyens humains et matériels pour l'ensemble des services.
- De la construction d'un nouvel établissement moderne, sécurisé et adapté aux besoins de la Nouvelle-Calédonie.

Défendre les personnels, ce n'est pas attendre demain... c'est agir aujourd'hui.

Mikaele KAFIKAILA

Secrétaire local UFAP UNSa Justice CP Nouméa

